

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2013

Le 25 juin 2013 à 19 h 30, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Christian NAULT, maire.

Etaient présents : Ms NAULT. BOILLIN. LESAGE. POMMERAU.  
Mmes LEROY. HUTTEAU. CHOQUET. JOURDAIN.

Etait absent : M. LEROY.

Etaient excusées : Mmes GARCET. LEROUX.  
Mme ROULOT qui a donné procuration à Mme JOURDAIN.

Secrétaire de séance : Mme LEROY.

Le maire demande au conseil municipal d'inscrire à l'ordre du jour le problème du poteau d'éclairage public installé sur un terrain privé.

Le conseil accepte d'ajouter ce sujet à l'ordre du jour.

Le procès verbal de la dernière séance est adopté, après lecture, avec les observations suivantes :

. Le maire informe :

- aménagement rue général Leclerc :
  - o la réalisation des enrobés est prévue les 10, 11 et 12 juillet 2013
  - o une réunion de chantier aura lieu mardi 2 juillet pour régler les différents problèmes
- l'entreprise AIRES bouchera les trous chemin des Côteaux

. M. BOILLIN :

- informe que les devis pour l'installation des prises d'illumination et le retrait des 3 poteaux EDF sont en cours d'établissement,
- signale que la haie de la propriété de M. Robert LEROY gêne la visibilité quand on sort du passage de la croix Berthault,
- demande que les matériaux déposés à l'ancienne décharge soient poussés (sera vu avec M. LEROY)

### **I. TRAVAUX AMENAGEMENT MAISON RAULIN**

#### **1. Avenants (N°2013/36)**

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu le marché public conclu avec l'entreprise CHARLOT en application de la délibération du conseil municipal du 30 octobre 2012 relative à l'autorisation de signer le marché public concernant les travaux d'aménagement de la maison Raulin,

Le conseil municipal autorise le maire à signer les avenants n° 1 au marché de travaux d'aménagement de la maison Raulin concernant les lots suivants :

. Lot n° 1 : Gros œuvre

EURL ROUCHON Christophe

Passage du vieux Colombier

89420 ST ANDRE EN TERRE PLAINE

- marché initial du 9 novembre 2012 d'un montant de 25 397,14 HT
- montant de l'avenant n° 1 : 4213,76 HT
- nouveau montant du marché : 29 610,90 HT

. Lot n° 3 : Menuiserie

Entreprise CHARLOT François

15 rue de l'Eglise

89630 SAINT LEGER VAUBAN

- marché initial du 9 novembre 2012 d'un montant de 21 147,89 € HT
- montant de l'avenant n° 1 : 3708,00 € HT
- nouveau montant du marché : 24 855,89 € HT

. Lot n°4 : Plâtrerie

Entreprise LEQUESNE Gérard

2 rue de Libard

21210 SAULIEU

- marché initial du 9 novembre 2012 d'un montant de 18 369,48 € HT
- montant de l'avenant n° 1 : 1515,49 € HT
- nouveau montant du marché : 19 884,97 € HT

**2. Proposition d'avenant : travaux de couverture**

Le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le devis établi par l'entreprise BOUGENOT pour les travaux suivants qui, s'ils sont acceptés, feront l'objet d'un avenant.

- démontage et bouchonnement d'une cheminée en briques
- reprise de rives sur la croupe bourguignonne
- fourniture et pose d'une chanlatte en sapin
- fourniture et pose de gouttières en zinc
- fourniture et pose d'une descente en zinc
- fourniture et pose d'un dauphin en fonte
- nacelle pour l'exécution des travaux

Total : 2655,51 € HT (3175,99 € TTC)

Le conseil municipal donne son accord pour l'établissement d'un avenant.

**II. QUESTIONS DIVERSES**

1. Le maire informe qu'il a rencontré M. ADJOU, gérant de l'entreprise EURO CARS, qui l'a informé qu'il ne pouvait pas acheter les terrains cadastrés AC 396 et 397 au prix de 20 € le mètre carré. Il propose 5 € le mètre carré.

Le maire invite le conseil municipal à réfléchir à cette proposition. La décision sera prise lors d'une prochaine réunion.

**2. Poteau d'éclairage public lotissement de la croix Berthault**

Le maire informe qu'il s'est rendu sur le terrain avec Christian GEENEN, qu'il a mesuré et a constaté que le poteau d'éclairage public est sur la propriété de M. et Mme GRATTEPANCHE.

Le conseil municipal demande au SICECO d'implanter ce poteau sur le domaine public communal et de déplacer l'autre mât de manière à ce qu'ils soient alignés sur le trottoir.

Un courrier sera adressé à M. et Mme GRATTEPANCHE.

### 3. Tour de table

. Mme HUTTEAU fait le compte rendu de la commission Enfance Jeunesse de la communauté de communes de Saulieu à laquelle elle était invitée. (centre de loisirs, périscolaire, réforme des rythmes scolaires)

. M. BOILLIN :

- demande quand seront réalisés les travaux de réfection des rampants de l'église. Le maire informe que cela est en attente d'autres devis.
- informe que des habitants se sont plaints car les corbeilles de rue n'étaient pas vidées cette semaine. Le maire signale que Christian GEENE était en congé lundi et que cela sera fait rapidement.

